Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe

Band: 6 (1991) **Heft:** 4: Gazette

Rubrik: Personalia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mutations

PERSONALIA

Association des conservateurs suisses des monuments historiques (ACMH)

Président 1992: Bernhard Furrer, Berne

Association suisse des historiens d'art (ASHA)

Démissions du comité: Dr Marcel Baumgartner, Zurich (président); Dr Cäsar Menz, Berne; Elfi Rüsch, Locarno Nouveaux membres du comité: Dr Monica Stucky-Schürer, Bâle (présidente); Maria Antonia Reinhard-Felice, Castagnola

Groupe de travail 'Conservation des monuments historiques'

Nouveau président: Jean-Pierre Lewerer, Genève

Le nouveau conservateur des monuments historiques de la Ville de St-Gall

Le 1er octobre 1991, Niklaus Ledergerber a pris ses fonctions comme conservateur des monuments historiques de la Ville de St-Gall et succède ainsi à Pierre Hatz qui a été nommé conservateur des monuments historiques du Canton de St-Gall (voir Gazette NIKE 1991/3 page 32).

N. Ledergerber est né le 15 septembre 1957 à St-Gall et habite actuellement Appenzell. Il a passé son enfance dans la région de St-Gall, après avoir terminé sa scolarité, il a effectué un apprentissage de dessinateur en bâtiment à St-Gall, a fréquenté le Technikum de Rapperswil, section planification de l'habitat. N. Ledergerber a commencé à s'intéresser à la conservation des monuments historiques lors de travaux d'inventaire sur l'habitat et de travaux d'aménagement local dans le Canton du Valais. Il a ensuite poursuivi sa formation à l'EPF, Zurich, département d'architecture, et est depuis collaborateur à l'Office des travaux publics de la Ville de St-Gall et plus particulièrement conseiller en construction. Depuis le 1er octobre, N. Ledergerber occupe le poste de conservateur des monuments historiques.

Niklaus Ledergerber s'exprime sur sa conception de la conservation des monuments historiques: «Je suis d'avis que la conservation des monuments historiques doit s'adapter au monde actuel, cela peut pourtant sembler quelque peu contradictoire. Mon travail consiste à prêter assistance et à dispenser des conseils lors de la rénovation et de la restauration des monuments. Pourtant je considère également comme ma tâche de me préoccuper des 'problèmes actuels'

comme l'utilisation judicieuse des monuments, le dommage que représente notre environnement pour la substance historique, la destruction lente mais inéluctable des anciennes structures d'habitation. L'importance de ces problèmes actuels est reconnue puisqu'à St-Gall, le service de conservation des monuments historiques a été récemment rattaché au service de planification urbaine qui fait lui même partie de l'Office des travaux publics. Si j'avais un souhait que j'aimerais voir réaliser dans l'exercice de ma fonction, je souhaiterais plus de compréhension dans l'opinion publique pour tout ce qui touche aux bâtiments de l'époque allant de 1920 à 1960!».

(communiqué)